



Kelou Ar Vro

bulletin municipal de Peumerit - n°33 - mars 2016

Sommaire : 1 - Edito / 2 - Bibliothèque / Les gestes qui sauvent / 3 - Ecole / Atelier théâtre / Carnaval APE / 4 - Repas des séniors / Prévention des chutes / 5 - Prévention des cambriolages (message de la gendarmerie) / Agenda / Etat civil / 6 - Galoche / Quizz

La continuité dans l'action, avec optimisme...

Alors que les communes doivent faire face à des défis toujours grandissants pour leur financement, les élus de Peumerit ont choisi de viser l'optimisme raisonné et lucide en continuant à œuvrer pour des projets qui transforment notre village.

Alors que d'aucuns s'inquiètent de notre patrimoine, il me paraît utile de rappeler que la transparence de la vie publique est l'un des crédos de l'équipe municipale. Les séances du conseil municipal sont publiques et tout un chacun est libre d'y assister. Les comptes-rendus sont affichés en mairie et téléchargeables sur le site internet. Cette transparence est capitale dans un esprit démocratique et nous sommes toujours prêts, dans cet esprit de dialogue, à répondre de nos choix.

Actuellement, plusieurs projets sont à différentes phases de leur aboutissement :

- * Le **lotissement Park Geot** démarre tout doucement avec une construction en cours et quelques engagements restant à confirmer. Le muret longeant l'accès se fera par entreprise et sa finition en régie communale.
- * L'étude de la **réhabilitation de la friche de centre bourg** Hent Ar Roz avance avec le partenariat de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne qui a procédé en 2015 à l'acquisition de l'une des propriétés à rénover.



- * **Réaménagement du centre-bourg** : la rénovation des parkings de la mairie, du galochodrome, de la salle polyvalente en même temps que le ré-agrèage de la cour de l'école, pour sa mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, est en projet pour redonner un accès plus aisé à ces espaces de circulation.
- * La réduction en hauteur de **l'enceinte du parking** de la place de la mairie sécurisera et redonnera une perspective nouvelle à l'espace du centre bourg.
- * **L'aménagement du placître** de la chapelle Saint Joseph se terminera par la plantation d'une haie bocagère ou d'arbres.
- * Les finitions intérieures du nouveau **local technique** sont en cours et seront terminées en régie.
- * La rénovation des **structures de communication** (téléphonie, internet) dans les espaces communaux (mairie, école, bibliothèque, site internet de la commune) avance aussi à grand pas et permettra des économies d'échelle nécessaires et attendues.
- * Le règlement fonds de concours pour les **travaux d'assainissement collectif** à la Communauté de Commune annoncera l'achèvement de ces grands travaux.
- * La **révision de la carte communale**, notre document d'urbanisme, sera lancée en 2016. Le cabinet d'études Géolitt est retenu pour accompagner la commune dans sa réflexion.

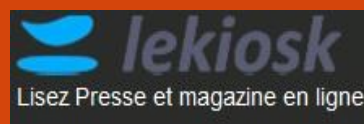
Il est heureux pour nous de voir ces projets avancer pour le bien de tous. Notre patrimoine est commun et nous avons à cœur de l'entretenir et de le voir prospérer. Nous restons sereinement et résolument optimistes pour notre avenir et nous espérons partager cet état d'esprit avec le plus grand nombre.

Claude Bolzer, adjoint

Ressources numériques à la bibliothèque

La bibliothèque municipale propose un ensemble de sites internet à consulter en ligne, mis à disposition par la Bibliothèque Du Finistère (BDF). Avec un abonnement *Famille* ou *Adulte*, vous pouvez avoir accès aux archives de l'Ouest en Mémoire (INA), au site de la Cité de la Musique, à Bretagne et Diversité, à la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France (BNF)... La possibilité aussi de suivre des cours de langues étrangères, d'instruments de musique, de se former à de nombreux logiciels professionnels, d'accéder à des leçons du code de la route, de consulter plus de 800 magazines et d'écouter de la musique en libre diffusion ou bien d'artistes de labels indépendants...

Si vous êtes intéressé, faites-vous connaître lors d'une permanence et vous obtiendrez un code d'accès. Une fois connecté au site <http://biblio.finistere.fr>, surfez sans limite dans cette bibliothèque numérique, consultable 24h sur 24, 7 jours sur 7.



Notre bibliothèque municipale est gérée au quotidien par une équipe de **quinze bénévoles** : permanences (quatre par semaine), achats des ouvrages, gestion de la navette (mensuelle) et des emprunts à la Bibliothèque Du Finistère (trimestriels), etc.

Un **responsable** se charge plus précisément de l'organisation des réunions et des contacts avec la BDF, les enseignants de l'école, la municipalité et les agents communaux utilisateurs. Pascal Le Roux assure cette fonction depuis trois ans et souhaite passer la main en août, tout en restant bénévole. Si vous souhaitez reprendre le flambeau, merci de vous faire connaître lors d'une permanence ou par courriel (horaires des permanences et adresse courriel en dernière page).

Les gestes qui sauvent



Une vingtaine de personnes a participé à la formation premiers secours organisée par le CCAS les jeudis 8 et 15 octobre 2015. Messieurs François Dubin et Gilles Marchaix, bénévoles de la Croix Rouge, ont animé ces séances d'un peu plus de 2 heures chacune.

Comment intervenir en cas de malaise cardiaque ? Comment sauver une personne qui s'étouffe ou simplement savoir donner l'alerte en cas d'accident ? Comment réagir face à une victime qui a perdu connaissance, qui respire ou qui ne respire plus, ou face à une victime qui présente les signes d'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) ?

La première partie

plutôt théorique a ensuite laissé place à la pratique où chacun a accepté de s'initier à la technique du massage cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur.

A l'issue de la formation, chaque participant a reçu son diplôme de premiers secours.

Idem pour la dizaine d'élèves qui a bénéficié d'une formation de deux fois 1 heure, lors des TAP.

Un grand merci aux animateurs !!!!!



A l'École des Trois Pommiers, ça bouge !

La rentrée 2015 s'est faite avec 73 élèves répartis dans les trois classes. Les enfants sont accompagnés par une équipe enseignante, une ATSEM et trois nouvelles agents communales, qui travaillent de concert pour la réussite des enfants. Pas toujours simple avec, pour les uns la réforme des cycles et des programmes et les autres, la mise en œuvre des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP). Nous souhaitons souligner et mettre en avant leur engagement sans faille et leur motivation toujours renouvelée.

L'équipe municipale a à cœur de les accompagner : le financement des projets de classes, changement du photocopieur en salle des maîtres, mise en réseau filaire des équipements, résolution des problèmes informatiques, mise aux normes de sécurité et ouverture des TAP sur des activités renouvelées : herbier, hôtel à insectes (à voir dans la cour), atelier d'écriture, initiation aux premiers secours, travaux manuels originaux et variés, cirque, jeux sportifs, potager, etc.

La mise aux normes d'accessibilité, obligatoire, se fera par une mise à niveau du sol de la cour des grands qui viendra à hauteur des marches d'entrée des classes. Elle permettra du même coup de faciliter l'évacuation d'urgence.



Hôtel à insectes créé lors des TAP



"Carrés" du futur potager, animation proposée en TAP

La circulation des véhicules sur le parking aux horaires d'entrée et sortie de classe pose encore soucis : les marches arrière, les arrêts devant le portail obligeant les piétons à contourner les véhicules, etc., sont autant de **mises en danger des enfants**. Pour une meilleure gestion de l'espace, veillons à stationner dans le même sens, face à l'école et sur deux « lignes » pour que chaque famille puisse se garer et repartir facilement. Parents, grands-parents, merci de votre vigilance !

La vitesse dans le bourg est limitée à 30 km/h : veillez à respecter cette limitation de vitesse pour la sécurité des piétons et cyclistes.

Atelier Théâtre

Depuis le 28 septembre, les élèves de l'école des Trois Pommiers de Peumerit participent à des ateliers de théâtre. Ceux-ci sont menés par Evelyne Kologrecki, intervenante spécialisée dans ce domaine. Ils concernent les élèves du CP au CM2.

Cette activité durera jusqu'à fin mars et c'est le **samedi 2 avril** que les élèves dévoileront leur travail lors d'une représentation en public. Elle est entièrement financée par l'association des parents d'élèves, partenaire essentiel de l'école pour la mise en place d'un tel atelier.

Ces activités théâtrales s'inscrivent dans le projet



"Autour des contes", projet plus vaste, mené dans toutes les classes et travaillant le **"dire, lire, écrire"** mais également les arts sous leurs diverses formes.



Carnaval ! L'APE, comme de coutume, a organisé son carnaval. Cette année, c'est le samedi 5 mars qu'on a pu voir défiler dans les rues du bourg les petits et grands costumés, suivant la **"Batucada"** au rythme endiablé de ses percussions ! Et même si peu d'enfants et parents ont répondu présents pour le cru 2016, c'était une fête très réussie, avec le soleil !!!

Repas des seniors 2015

Le 3 octobre 2015, la municipalité a convié les personnes de plus de 70 ans au restaurant La Tulipe, à Plomeur, pour le traditionnel repas. Près de 40 personnes se sont réunies pour passer un agréable moment festif et convivial.



Cet événement annuel est un moment fort de la vie de notre commune et c'est pour les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) une grande joie d'y participer.



Monsieur le Maire a mis à l'honneur nos doyens présents, Pierre et Lisette Lautrédou ainsi que les benjamins de l'assemblée, Marguerite Caradec et André Yannick.

Chacun a pu emporter avec lui un petit présent, des friandises provenant d'un artisan local et une carte de menu joliment décorée par les enfants de l'école lors



des Temps d'Activités Périscolaires.

Une visite à Haliotika a suivi le repas. Une exposition moderne et interactive dans laquelle nous avons suivi le quotidien de marins et pu redécouvrir le milieu halieutique.

Pour les personnes malades, hospitalisées qui n'ont malheureusement pu se joindre à nous, un colis a été distribué. Tout comme pour les résidents des maisons de retraite, (trois à Pouldreuzic, cinq à Plonéour Lanvern et un à Plomelin), certains membres du CCAS sont allés avec eux partager l'apéritif ou le goûter organisé par les établissements.

Un grand merci pour ces rencontres !

La prévention des chutes

Dans le cadre du Programme Bretagne Equilibre, le CCAS de Peumerit, en collaboration avec celui de Tréogat et le CLIC (Centre d'Information et de Coordination) du Pays Bigouden, va mettre en place une action de prévention des chutes destinées aux personnes âgées.

L'objectif de ce programme :

- ⇒ Sensibiliser les personnes âgées, leur entourage et les professionnels de santé, à l'occasion des conférences « Equibr'Age » ;
- ⇒ Diminuer la gravité et les conséquences des chutes et concourir au maintien global de l'autonomie chez les participants aux ateliers ;
- ⇒ Dépister d'éventuels troubles de l'équilibre.

Les ateliers Equibr'age (1 séance hebdomadaire pendant 12 semaines) seront animés par un kinésithérapeute formé et équipé par l'association Kiné Ouest Prévention et commenceront en Avril.



Prévention des cambriolages : message de la gendarmerie

La dissuasion des cambrioleurs commence par **une bonne protection de votre domicile** : un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur / Installez des équipements techniques adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseil à un spécialiste / Changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

Utilisez efficacement les équipements de protection : la porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous / Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée / De nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique / Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres... confiez-les à une personne de confiance / Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs : N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ; sur votre boîte à lettres ou votre porte, ne précisez que votre nom sans faire mention du prénom. De même, il n'est pas utile de préciser les mentions «veuf» pour les hommes, «madame», «mademoiselle» ou «veuve» pour les femmes / Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objet de valeur qui soit visible à travers les fenêtres. Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues ! / Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

En cas d'absence durable : avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence / Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence / Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin / Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... / Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne / Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.

En cas de cambriolage : Ne touchez à rien ! / De chez un voisin, prévenez immédiatement par téléphone la brigade de gendarmerie / Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...) / Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ; interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité / Déposez plainte à la brigade de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité / Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés / Déclarez le vol à votre assureur.

Capitaine OSWALD Yves

Commandant la communauté de brigades d'Audierne et Plogastel St Germain



Agenda des animations

Foot

19.03 : repas "ragoût de choux" (sur place ou à emporter) - 12€/6€

05.05 : tournoi de foot (ascension)

25.06 : fest noz

17.07 : tournoi de galoche à Kerloazec

Galoche

01.05 : concours du Club

25.05.2016 : challenge jeunes (10 à 15 ans)

02.07 : challenge Le Borgne

03.08 : jubilé

Chasse

28.05 : repas à la salle polyvalente

03.07: fête de la chasse ; repas champêtre à Saint Joseph

Association des Parents d'Elèves

12.06 : repas déjeuner à la salle polyvalente (sur place ou à emporter)

Municipalité

14.07 : fête de la Convivialité

Naissances

YANNIC Joshua 12/07 - Kerdeac'h

BEVIS Louis 28/07 - 2 Park Kervein

CARVAL BRILLANT Agathe 24/09 - Lanvréon

PAUMARD Matthew (25/09) - Coat Penguilly

DERRIEN Liam (09/11) - Kernebrat

LE COEUR Lindsay (12/11) - Troyon

KEROUREDAN PERON Elise (20/11) - Hent Pen Ar Roz

KERNOA Aeden (05/01) - Kervoelic

HERVE Loélie (04/02) - Lespurit Ellen

Décès

DURAND épouse MORZADEC Odette (20/08) - Lambrat

CARVAL Roger (13/09) - Kergonnec

LE RHUN épouse HAFFAD Claudine (30/09) - Saint Joseph

LE BRUN Marcel (29/11) - Hent Ar Mor

PRIGENT Alexandre (04/01) - Derles

KEROUÉDAN Félix (25/02) - Lespurit Ellen

LE CORRE Léa, épouse MARZIN (27/02) - Lespurit Coat

Mariages

GRAMOULLE Paméla et BLAISE Jessica (11/07) - Hent Ar Skol

MEVEL Arnaud et CLEUZIQU Kristelle (29/08) - Kervoelic

DERRIEN Frédéric et KADRI Ahlam (26/09) - Kernebrat

Directeur de publication : Jean-Louis Caradec
Mairie de Peumerit
1, Hent Jean Cariou 29710 Peumerit
Téléphone : 02 98 82 91 51
Télécopie : 02 98 82 91 11
Messagerie :
mairie.peumerit@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.peumerit.fr>
Numéro de publication : 377CG01



Horaires de bibliothèque

Lundi : 16h30 - 18h
Mercredi : 17h30 - 19h
Samedi et dimanche : 10h30 - 12h

Contact

02 98 82 91 88
bibliotheque.peumerit@gmail.com
adresse : place du gingko



Galoche Peumeritoise

A chaque début de saison, les ambitions des joueurs du club se répètent : gagner le plus grand nombre de parties et faire figurer son équipe au top des classements ! Au vu des championnats précédents, certains clubs ont acquis leur notoriété mais ces résultats sont remis en jeu chaque année... Entraînements, challenges internes, rencontres amicales préparent les galocheurs compétiteurs à aborder la nouvelle saison.

Le championnat interclubs débute le **12 mars** pour une succession de 14 journées, en allers et retours. Quatre divisions de classement composent ce championnat. Le club de Peumerit engage trois équipes en D1, D3 et D4.

Au mois de juillet, le challenge J. Le Borgne enchaîne cinq journées de concours, réparties en 2 groupes, pour un classement final individuel. Les jeunes participent également à leur propre challenge P. Le Pape en mai-juin. De mars à octobre viennent s'intercaler, les différents concours et jubilés organisés. Une quarantaine en tout.



Les CM1 et CM2 galocheurs en herbe et leurs initiateurs - Juin 2015

Pour initier la relève, qui peut-être perpétuera dans l'avenir ce jeu bigouden traditionnel, les séances de découverte de la galoche bigoudène auprès des scolaires, par les bénévoles du club, reprendront en mai et juin.

Résultats, dates, album photo de l'initiation sur **le site internet** de Peumerit. Le site du Comité Départemental de la Galoche Bigoudène est la référence officielle de l'actualité galoche.

Quizz ! Connait-on bien la commune ? Quelques photos de Peumerit vous permettront de mettre votre coup d'oeil à l'épreuve.



Une très belle fresque... Où est-elle ?



Une des sept croix de Peumerit. Où est celle-ci ?



D'où est prise cette photo ?

Un menhir parmi tant d'autres... Près de quel hameau est situé celui-ci ? Un indice : au nord-est de la commune.



==> Les réponses en avril sur le site internet...